



ALERTE COMPTEURS LINKY



ErdF/ENEDIS installe les nouveaux compteurs électriques communicants type Linky dans notre commune

CONTRAIREMENT À CE QUI EST DIT DANS LA CAMPAGNE DE PROMOTION, CES COMPTEURS SERAIENT INUTILES, CÔUTEUX ET POTENTIELLEMENT NOCIFS

- **Factures** futures alourdies, on va payer encore plus pour zéro avantage
- Risques de **pannes** à répétitions, de dysfonctionnements, d'incendies
- **Dommages** non garantis par les compagnies d'assurances
- Le **CPL** (*Courant Porteur en Ligne*) utilisé ne s'arrête pas au compteur et le signal émit se propage jour et nuit à travers les fils électriques
- Risque de **piratage** des données personnelles
- Encore plus de **hautes fréquences** dans nos environnements avec les Emetteurs Radio Linky, les relais...
- 35 millions de compteurs changés: coût **5 à 7 Milliards d'euros !**
- Des milliers de **suppressions d'emplois** chez les sous-traitants ERDF
- Bientôt des compteurs connectés pour le gaz et l'eau: vive le **Big Data !**

Le Linky n'est pas obligatoire, vous pouvez refuser :

En envoyant 1 lettre de refus en recommandé avec A.R. à ENEDIS ainsi qu'en avertissant le maire de notre commune.

COMMENT FAIRE ENSUITE ?

1► Votre compteur est à l'intérieur .

L'installateur privé va prendre contact avec vous et vous lui signifierez que la mairie a voté contre le changement des compteurs . Vous pourrez également exprimer votre refus et faire valoir vos droits .

2► Votre compteur est à l'extérieur .

L'installateur va peut-être le remplacer en votre absence (c'est hélas, très courant!) Pour l'en empêcher, il faut mettre une chaîne avec cadenas autour du boîtier ou une grille. Dans ce cas-là , affichez votre numéro de téléphone, obligatoire pour toute intervention d'urgence ainsi qu'un message de refus

(modèles et détails sur notre site : colibritho.free.fr ou autres sites)

Imprimé par nos soins - Ne me jetez pas sur la voie publique mais donnez-moi à quelqu'un d'autre. Merci

☛ **Coût exorbitant de 35 millions de nouveaux compteurs, estimé entre 5 et 7 milliards d'€ financés par l'augmentation de nos factures**, selon UFC "Que Choisir" (« la charge financière du mécanisme est imputée à la collectivité des consommateurs, via la contribution Au service public de l'électricité payée dans la facture d'électricité »). **Voir pétition mars 2018**

☛ **Obsolescence programmée** (durée du matériel de 10 à 15 ans au lieu des 60 actuels), coupures, Inopinées, pannes, risques d'incendies. **Gaspillage** : de nombreux compteurs neufs jetés ?

☛ **Menaces sur la vie privée et la sécurité** : vulnérabilité du système de collecte de données, qui facilite le piratage des données personnelles, l'espionnage en général et le cyber terrorisme L'armée ne devrait d'ailleurs pas en être équipée. .

De plus le prélèvement de données n'est pas légal sans l'accord de l'intéressé.

☛ **Refusés par de nombreux pays en Europe**, en cours de démontage en Californie et au Québec pour raisons sanitaires suite à des milliers de plaintes, l'aissé au choix du consommateur en Suède et aux Pays-Bas...

☛ **La technologie G1 du Linky injecte du CPL** (Courant Porteur en Ligne) sur les fils électriques non blindés de nos installations électriques (prévues pour du 50 Hz) qui se transforment, appareils inclus, en réémetteurs permanents de radiofréquences (63/74 kHz) classées dans le Groupe 2B (classé potentiellement cancérogène par l'OMS depuis 2011). C'est irréversible contrairement à la wifi et aux portables on ne pourra pas "l'éteindre". Ce courant sale est à l'origine de tous les dysfonctionnements relevés lors de la période d'essais réalisée par ErDF/ENEDIS (appareils grillés, pannes inexplicables, usure prématurée du matériel,etc...)

Les émissions de la technologie G3 qui arrive seront 4 fois plus élevées.

Longtemps caché par ErDF/ENEDIS, : l' "Emetteur Radio Linky", boîtier supplémentaire pour Le contrôle de la domotique, émettra dans la maison en 2,4 GHz (= four micro-ondes.)

☛ De plus, les données de consommation électrique sont transmises à ErDF/ENEDIS via le CPL, à un **concentrateur-émetteur** de quartier (**740 000 nouvelles antennes de téléphonie mobile**). Ces fréquences s'additionneront à celles émises par les WIFI, Wimax, Bluetooth, portables, téléphones sans fil de maison, antennes, tablettes etc... densifiant **encore le brouillard électromagnétique**. Des chercheurs réputés commencent à révéler **les méfaits de ces ondes dites « pulsées » sur notre santé, particulièrement lorsqu'elles s'additionnent !**

L'ADSL qui fait transiter les flux de données numériques dans des câbles dédiés en basse tension s'arrête à la box et ne rayonne pas dans tout le logement comme le Linky.

☛ **Depuis 2002, les compagnies de réassurances excluent de leurs polices** "tous les risques Directs ou indirects de quelque nature que ce soit, causés directement ou indirectement par les champs électromagnétiques".

☛ **L'objectif d'efficacité énergétique affiché est un leurre !**

Comme au Québec après l'installation des compteurs communicants, ou dans les zones test du Linky en France, **des factures ont augmenté parce que l'électricité n'était plus comptée en KiloWattHeure mais en KiloVoltAmpèreHeure** : correction du déphasage pouvant représenter **une augmentation moyenne de 25%. de la facture.**

- De nombreux consommateurs soumis à **des coupures de courant récurrentes** sont **obligés de souscrire un abonnement plus élevé** pour obtenir le même service.

Paradoxalement, les compteurs électriques et leurs systèmes de communication engendrent, pour leurs fonctionnements, une surconsommation d'énergie à nos frais.